

**DU SENSIBLE AU POLITIQUE:  
VERS UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'ENVIRONNEMENT SONORE**

Paul-Louis Colon

*Résumé*

Cette communication tente de montrer l'importance d'une étude de la perception ordinaire pour la compréhension des pratiques et des représentations qui organisent l'environnement vécu, en s'attachant plus particulièrement à sa dimension auditive. A partir d'une réflexion sur la notion de bruit, une série d'approches de l'environnement sonore aux fondements épistémologiques contrastés seront identifiées. Une interrogation sur les rapports entre perception et politique sera menée à partir de la présentation critique d'un ensemble de recherches issues de la sociologie du quotidien. Des conclusions méthodologiques et épistémologiques pour le prolongement du travail de recherche sur cette question seront finalement dégagées.

*Abstract*

This article deals with the importance of a sociological inquiry of ordinary perception in order to understand the practices and representations that organize living spaces. It will focus on the auditory dimension of the perception of the environment. Considering the notion of noise, four main ways of framing the analysis of everyday sounds will be identified. A questioning of the relations between perception and political involvement will be driven from the review of a series of researches coming from the sociology of the ordinary. Methodological and epistemological conclusions aiming at deepening this question will be eventually drawn.

Lorsqu'il s'agit de décrire son environnement quotidien, celui qui ceint l'habitation par exemple, on évoque spontanément des espaces, des paysages, des bâtiments, des objets, de la végétation, des animaux et des individus. Plus rarement se préoccupera-t-on des sons, alors même que cet environnement est loin d'être silencieux : des véhicules vrombissent, un chien aboie, des personnes discutent dans la rue, une musique s'échappe d'une maison voisine. Du reste, on pourrait également y déceler une dimension olfactive, tactile, voire même gustative. Il semble que ces aspects non visuels de l'environnement soient moins évidents *a priori*, ou plutôt le seraient-ils trop : ils paraissent aller sans dire. Pourtant, de plus en plus, ils affleurent au débat politique autour des espaces de vie.

Prenons le cas du sonore. Si l'on en juge d'un point de vue quantitatif, considérant les sondages et études d'opinion qui prennent pour objet la perception de la qualité de vie, un grand nombre de personnes en Europe se disent concernées par le bruit dans leur environnement. L'Agence Européenne de l'Environnement estime, sans avoir cependant procédé à une enquête systématique, qu'environ un tiers de la population des Communautés serait gênée par le bruit ambiant (EEA, 1999). Une étude récente plus rigoureuse commandée par l'Union Européenne confirme que, dans de nombreuses villes européennes, une majorité de citoyens s'accordent à considérer le bruit de leur environnement comme un problème important (EU, 2005).

S'intéressant plus particulièrement à la France et à la Belgique, des constatations semblables sont possibles. En France, selon une enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée par l'INSEE, 41,2 % des personnes interrogées en 2004 se déclarent « gênées par le bruit en général » (Le Jeannic & Vidalenc, 2005). Cette enquête fait suite à plusieurs autres ayant déjà mis en exergue l'importance accordée au bruit dans l'évaluation de la qualité de vie par les ménages français<sup>1</sup>. Elle permet également de constater que la proportion de ménages français se sentant concernés par le bruit de leur environnement est restée quasiment constante depuis 1996. En Belgique, le bruit routier, les bruits de voisinage et les « vibrations » sont cités comme étant les premiers facteurs de nuisances environnementales à domicile (Hesse & Miermans, 2006). Par conséquent, il n'est guère étonnant de relever que ces deux pays, au même titre que d'autres pays européens, disposent d'un arsenal juridique national concernant le bruit, développé dès les années 1970, qu'est venu compléter en 2002 une directive européenne (2002/49/CE), et qu'ils ont en outre créé, à partir de la même époque, des organes administratifs et techniques spécialement chargés d'étudier et gérer ce type de nuisance<sup>2</sup>.

Ce rapide survol invite à s'intéresser plus avant à la manière dont est vécu l'environnement sonore ordinaire. Du fait de l'hétérogénéité des phénomènes qui peuvent y survenir, une telle étude implique de se situer dans un cadre d'observation qui ne se réduise ni aux actes langagiers, ni à la pratique musicale, qu'elle soit productrice ou réceptrice de son. Au contraire, il s'agit de construire une perspective, complémentaire par rapport à la musicologie et la linguistique, qui tiennent compte, sur un même pied, des phénomènes visés par ces disciplines comme de ceux, nombreux, qui n'entrent dans aucune de ces deux catégories.

#### **QUATRE PARADIGMES DE COMPRÉHENSION DU BRUIT**

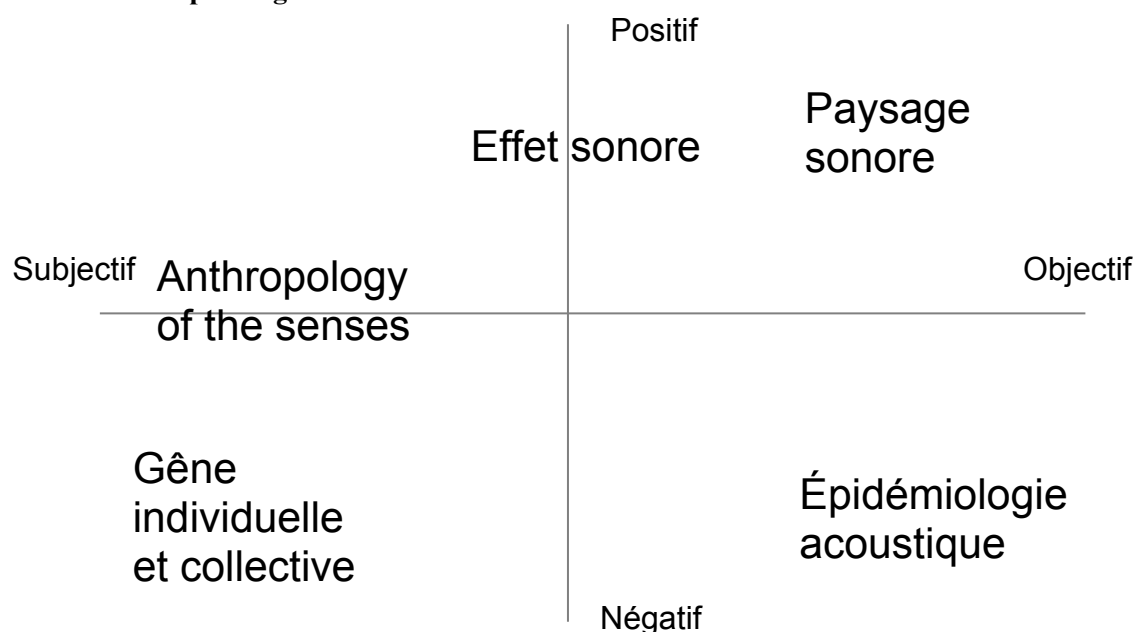
Les statistiques évoquées ci-dessus ont abordé l'environnement sonore en termes de bruit, sans pour autant apporter une définition de ce concept. Une tentative de synthèse de ses acceptions possibles a été proposée par Murray Schaffer : ce vocable renverrait selon les cas soit à un « son non désiré », à un « son non musical », à « tout son puissant » et enfin à « toute perturbation dans tout signal » (Schaffer, 1979, p. 256). On peut confronter cet essai de définition à celui plus récent de David Le Breton, pour qui le bruit « apparaît lorsque le son perd sa dimension de sens » (Le Breton, 2006, p. 127). A la lumière de ces tentatives de clarification conceptuelle, on peut dégager quelques remarques. Premièrement, elles mettent en évidence combien la notion de bruit est sujette à des interprétations diverses selon le contexte. Cela mène à plus de précautions encore dans la lecture des sondages d'opinion sur le bruit : basées sur une notion si polysémique, ces mesures traduisent

<sup>1</sup> Pour un recensement de ces enquêtes, voir Faburel (2003b).

<sup>2</sup> Pour un historique à l'échelle de la France, voir Barraqué (2003).

inévitablement une trop grande variété de situations pour être réellement représentatives de l'état de la perception des phénomènes sonores de l'environnement. Deuxièmement, même si elles sont peu éclairantes isolément, ces définitions permettent cependant, quand on les rapproche, de tirer quelques pistes de réflexion : le bruit est caractérisé de manière négative<sup>3</sup> ; il est tantôt subjectif, tantôt objectif. Si l'on met en relation ces dimensions, on voit apparaître quatre manières de considérer le bruit, qui permettent de rendre compte de différentes façons de concevoir et organiser les phénomènes sonores de l'environnement humain. Le bruit peut être conçu comme négatif et subjectif : il est dans ce cas décrit comme une gêne. Cet aspect, mis en exergue par les sondages, est ostracisé par le champ scientifique et technique. Très peu d'études lui ont été consacré en tant que tel (Perniañez, 1993). C'est un domaine pétri de représentations et de pratiques difficilement appréhendables, pouvant paraître irrationnelles et relever d'un registre strictement personnel. La plupart des travaux scientifiques et des dispositifs techniques auront donc pour objectif de se substituer à la perception du bruit comme gêne.

Schéma 1 : Les paradigmes du bruit /des bruits



En opposition radicale à cette perspective figure une approche épidémiologique du bruit qui repose sur ses caractéristiques acoustiques. Elle vise à une objectivation du bruit, entendu négativement comme nuisance environnementale, et de ses effets. Elle consiste à rapprocher des mesures des paramètres physiques du son, corrigées afin de tenir compte de la perception auditive du son et du contexte de celle-ci, à des effets somatiques et psychologiques observés chez l'être humain. Une vaste littérature existe dans ce domaine<sup>4</sup>, qui vient justifier le développement d'indicateurs de puissance sonores plus affûtés, la mise en place de normes concernant l'émission de bruit et la recherche de solutions techniques visant à lutter contre la propagation des sons. C'est cette approche qui est privilégiée au niveau de la gestion technique du bruit et qui a été traduite dans les différentes normes juridiques concernant ce phénomène.

Toutefois, en regard de cette production scientifique et technique conséquente, la persistance d'un sentiment de gêne lié au bruit au sein d'une part importante de la population, dont les enquêtes par sondage se font régulièrement l'écho, ne peut qu'interroger. De manière éloquente, c'est dans le domaine du bruit des avions, qui présente pourtant un type de nuisance sonore particulièrement intense – *a priori* pleinement justiciable d'une évaluation en termes d'exposition à des niveaux de puissance

<sup>3</sup> Ce qui s'observe également dans la formulation même des enquêtes d'opinion citées.

<sup>4</sup> Pour une tentative de synthèse, voir Ising & Kruppa (2004).

sonore – que le besoin d’une approche alternative est apparu récemment comme manifeste. Alors que des résultats jugés significatifs quant à la réduction des émissions sonores ont été obtenus suite à une série de d’innovations technologiques et à la mise en place de réglementations contraignantes pour les aéroports, les conflits entre riverains et gestionnaires d’aéroports ne cessent de s’intensifier de par le monde (Faburel, 2005). Significativement, tandis que les preuves des effets somatiques du bruit se multiplient (Babisch, 2006), justifiant une corrélation entre propriétés acoustiques et troubles de santé, la relation entre ces mêmes propriétés et l’expression d’une gêne par les personnes concernées est peu évidente (Stansfeld, 2000). Cette situation paradoxale résulte, selon plusieurs auteurs, d’une inadéquation entre la perspective théorique qui oriente l’évaluation épidémiologique des phénomènes sonores et la manière dont ils sont vécus au quotidien par les habitants d’un lieu donné (Barraqué, 2003 ; Faburel, 2003a).

Ce constat, réalisé dès les débuts de la lutte contre le bruit dans les années 1970, avait mené un ensemble de chercheurs à s’intéresser non plus *au bruit*, connoté négativement, mais *aux bruits*, variés et particuliers, qui forment le caractère acoustique d’un lieu. Leur objectif était clairement de rompre avec l’approche épidémiologique dominante et sa caractérisation négative des aspects sonores de l’environnement humain, pour porter une attention positive à la manière dont le sonore peut être le support de pratiques sociales et de représentations collectives. Parallèlement à ces travaux, et dans une relative ignorance mutuelle, une réflexion a également vu le jour en anthropologie, principalement anglo-saxonne, autour de la manière dont les peuples se spécifient par l’usage particulier qu’ils font de leurs sens et les représentations qu’ils y rapportent (Howes, 1990 ; Classen, 1997 ; Stoller, 1989). C’est sur cette approche qualitative alternative du bruit que je souhaite m’arrêter ici, et plus particulièrement sur les travaux, assez méconnus, de la sociologie française du quotidien<sup>5</sup>, afin de montrer l’apport incontestable qu’ils ont offert à une compréhension plus fine du vécu sonore ordinaire, mais aussi pour en exposer certaines limites et réfléchir à la manière de les surmonter.

#### AUX ORIGINES D’UNE APPROCHE ALTERNATIVE DE L’ENVIRONNEMENT SONORE

La démarche d’une revalorisation des bruits de l’environnement par l’étude de leur expression et de leur perception a bénéficié de l’impulsion donnée par les travaux de Pierre Schaeffer, théoricien et compositeur de musique concrète. Celui-ci a cherché à refonder la théorie musicale à partir d’une phénoménologie du son, afin de dégager la musique de l’emprise de l’acoustique et de permettre l’intégration dans une réflexion musicale unique des musiques tonales et concrètes. Son concept central d’« objet sonore » vise à conjoindre dans une même visée attributs physiques et perceptifs des sons, en tant qu’unités de base de la production musicale, quelque soit leur contexte d’origine (Augoyard, 1999). Tout en étendant son champ d’application, la théorie proposée par Schaeffer reste toutefois inscrite à l’intérieur de la pratique et la réception musicale (Augoyard, 1995b).

Animé comme Pierre Schaeffer de l’intention d’étendre la réflexion sur le son au-delà de l’activité musicale, Murray Schafer, musicologue et compositeur canadien, a développé, à une échelle radicalement opposée, une théorie de la perception de l’environnement acoustique entendu comme paysage (Schafer, 1979). Tout comme son homonyme français, Schafer a pour objectif de prêter attention à tous les types de sons que l’oreille humaine peut rencontrer, mais il entend plus précisément rendre compte de leur existence en contexte. Selon lui, à l’instar de ce que la vision peut révéler d’un lieu, l’ouïe serait capable de saisir celui-ci en tant qu’unité paysagière composée par l’aménagement de l’espace, les matières et les activités qui s’y rencontrent. Chaque société posséderait ainsi un environnement sonore typique, lié à des pratiques et des représentations, partie intégrante de son patrimoine culturel. Schafer s’intéresse toutefois au « paysage sonore » en tant qu’entité objective, supposée également perceptible par tout individu, plutôt qu’aux variations culturelles pouvant affecter l’usage de l’ouïe.

---

<sup>5</sup> Développer également l’approche de l’anthropologie des sens anglo-saxonne serait d’un grand intérêt pour notre propos mais excéderait de beaucoup la taille dévolue à cette communication. Nous nous sommes dès lors résolu à opérer un choix.

D'inspiration gestaltiste, l'esthétique de Schafer distingue la tonalité, composante unificatrice du paysage sonore, des signaux qui s'en détachent par contraste. Cette distinction lui sert à reconduire l'opposition entre sociétés modernes et prémodernes sur le plan sonore : aux secondes correspond un type d'environnement « hi-fi », caractérisé par l'harmonie des signaux sonores et proche du paysage sonore naturel, tandis que les premières connaîtraient une intensification généralisée des productions sonores qui les noieraient toutes ensemble dans un bruit de fond continu et indifférencié, s'éloignant au maximum de l'état de nature.

Ces concepts commandent le projet ethno-naturaliste d'enregistrement des paysages sonores remarquables et menacés par la modernisation, ainsi que l'ambition pédagogique d'une rééducation de l'écoute dans nos sociétés, invitant les individus à prêter une attention renouvelée aux sons de leur quotidien<sup>6</sup>. L'intérêt premier des travaux de Schafer réside dans sa tentative de conceptualiser le vécu sonore ordinaire, domaine jusqu'alors largement négligé. Toutefois, certains concepts de cette écologie sonore, notamment ceux de « hi-fi » et « lo-fi », visent en réalité une critique de la modernité au travers la caractérisation sociale des sons. Leur intention normative bloque une compréhension plus fine de la perception des sons dans les espaces urbains contemporains. Ils s'articulent également selon une perspective « naturaliste (...) qui postule qu'à une cause déterminée correspondrait "naturellement" un son et réciproquement ; et que le son est censé illustrer tout aussi naturellement cette cause » (Chion, 1993, p.95). Par conséquent, l'auditeur ne peut dans cette approche être conçu que passif, immergé dans un monde sonore dont la forme et le sens existe indépendamment de lui et de son activité percevante.

#### LA SOCIOLOGIE DU QUOTIDIEN « À L'ÉCOUTE DE L'ENVIRONNEMENT »

Un prolongement fécond de ces travaux est survenu de leur reprise par la sociologie urbaine. Celle-ci a conservé de Schafer l'intention de rendre compte des bruits de l'environnement et des représentations sociales qui encadrent sa perception, mais en substituant à une attitude musicologique et naturaliste la démarche empirique de la sociologie du quotidien. Une série de travaux de recherche seront produits dans cette perspective au cours des années 1980 et 1990 par l'équipe du CRESSON (Centre de Recherche sur l'ESpace SONore et l'environnement urbain, Grenoble) emmenée par Jean-François Augoyard. Partant des travaux sur les cheminements urbains de ce dernier, cette équipe a fondamentalement renouvelé l'attention aux phénomènes sonores ordinaires en réalisant des enquêtes dans une perspective se réclamant de l'ethnographie et de l'ethologie (Augoyard, 1978, 1991).

Cette équipe désirait se démarquer à la fois d'une caractérisation exclusivement physique des sons et d'une approche de leur réception selon une psychologie de la gêne (Augoyard, 1985). Ils entendaient travailler, à la suite de Schafer, *in situ* et non plus en laboratoire, tout en étant critique par rapport à la démarche d'inspiration musicologique de ce dernier (Chelkoff, 1996). Ces travaux, se voulaient également critiques par rapport à l'hégémonie du visuel en architecture et entendaient donner une place véritable dans cette discipline aux phénomènes sonores, en montrant notamment que les catégories d'analyse des lieux obéissaient à des logiques différentes selon le canal sensoriel privilégié (Augoyard, 1978).

L'originalité de cette équipe tient notamment à son parti pris d'interdisciplinarité, qui n'est pas étranger au contexte scientifique de la lutte contre le bruit menée en France à partir des années 1960. Celle-ci, s'inspirant de méthodes déjà en vigueur aux Etats-Unis, était dominée par l'expertise acoustique et le paradigme épidémiologique évoqué plus haut (Augoyard, 2000). Les organes scientifiques et techniques concernés par cette question étaient particulièrement réfractaires aux approches qui entendaient partir des références subjectives de l'audition des bruits, craignant que par là le débat sur les nuisances sonores ne soit perverti par la légitimation d'une irrationalité supposée, qu'ils entendaient précisément combattre (Barraqué, 2003). Dans ces conditions, le choix fait par le CRESSON de l'interdisciplinarité, à la fois méthodologique et conceptuelle, apparaît comme une

---

<sup>6</sup> Cette ambition pédagogique s'est perpétuée dans des travaux plus récents (voir notamment Mariétan, 2005, Wrightson, 2000)

manière judicieuse de rendre acceptable l'idée d'une étude sociologique de la problématique du bruit, tout en ne se situant pas complètement à faux par rapport au paradigme dominant.

D'une part, dans une intention de rupture par rapport aux approches acoustiques et psychologiques, les notions de bruit et de nuisance sont remplacées par celles de « confort » et de « bien être sonore » (Amphoux, 1991) ou de « qualité environnementale » (Augoyard, 1995a) ; d'autre part, visant cette fois la complémentarité avec ces mêmes approches, ces auteurs ont articulé l'étude sociologique des usages des sons dans la vie quotidienne à une caractérisation physique des phénomènes sonores et à la définition du rôle joué par l'aménagement urbanistique de l'espace dans le façonnement de l'environnement sonore. La notion d'« effet sonore » entend synthétiser cette triple description des sons comme phénomènes physiques, modulés par leur espace de propagation et mis en forme dans la perception par des attentes culturelles, via une perspective esthétique (Augoyard, 1995b). L'environnement sonore est alors entendu comme un ensemble de ressources mobilisables par les individus dans pour aménager leur cadre de vie sur le plan des sons.

L'ambition de ces recherches est d'aller au-delà du « discours convenu de la nuisance » (Augoyard, 2001, p. 127) pour atteindre ce qui serait l'écoute ordinaire *véritable*. Mais, dès lors qu'il entend dépasser les propos visant le bruit en tant que gêne, le chercheur est confronté au silence de l'interviewé, renvoyant apparemment au caractère sinon inconscient du moins peu réfléchi des perceptions quotidiennes<sup>7</sup> (Augoyard, 2001). Cette inattention ordinaire à l'environnement sonore avait déjà été mise en évidence par Schafer et ses disciples, justifiant, de leur point de vue, la mise en place d'une rééducation de l'écoute dans les sociétés occidentales. Pour contourner cette difficulté, les chercheurs du CRESSON ont fait preuve d'une grande créativité dans les méthodes d'enquêtes<sup>8</sup> : techniques de la « carte mentale sonore » (il est demandé à l'enquêté de représenter spatialement les sons qu'il entend dans son quartier, par exemple), de l'« observation récurrente » (entretien basé sur des photographies de lieux), de l'« écoute réactivée » (entretien basé sur l'écoute d'une bande sonore constituée à partir d'enregistrement issus du lieu de vie de l'enquêté ou de séquences typiques de lieux, d'activités, de choses, à caractère générique). Ces dispositifs d'enquête tâchent chacun de susciter chez l'interviewé une attitude d'attention à son environnement sonore quotidien, par le biais d'une mise à distance que réalise l'enregistrement sonore ou pictural. Leur intention est de saisir le vécu sonore *in situ*, en prêtant attention au contexte, entendu comme l'ensemble des circonstances matérielles et temporelles ainsi que les cadres sociologiques et culturels de la perception (Augoyard, 1995a).

## **DU VÉCU SONORE À LA PERCEPTION COMME ACTIVITÉ SOCIALE**

Ces travaux marquent une avancée fondamentale vers une compréhension anthropologique de l'écoute, sur laquelle nous ne saurions trop insister. Ils figurent parmi les rares recherches à avoir prêté une attention aussi profonde et soutenue à la place qu'occupent la perception des sons ordinaires dans nos sociétés. Ils ont apporté des indications précieuses sur la manière dont les phénomènes sonores s'inscrivent dans le vécu d'un individu, dans son expérience d'un lieu, en particulier de l'espace d'habitation. Mais ces travaux s'inscrivent avant tout dans le projet d'une exploration de l'expérience esthétique des sons ordinaires<sup>9</sup>. Si les « représentations sociales » y sont abordées, c'est seulement en tant qu'elles participent à cette activité esthétique. On peine cependant, à la lecture de ces recherches, à comprendre comment le sonore peut, par la rencontre d'expériences diverses, susciter entre plusieurs individus un sentiment de communauté, comment il peut être l'expression de relations sociales et en retour orienter celles-ci, comment il peut finalement devenir un enjeu menant à une mobilisation citoyenne. Bref, elles ne nous parlent pas, ou très peu, de la perception en tant qu'activité sociale,

<sup>7</sup> Cet obstacle méthodologique a également été rencontré dans l'exploration d'autres modalités sensibles non visuelles, tel l'odorat par exemple (Balez, 2000, Candau, 2000).

<sup>8</sup> Pour une revue détaillée de ces méthodes, voir Grosjean et Thibaud (2001) ; pour la « carte mentale sonore », voir Amphoux (1991).

<sup>9</sup> A l'exception notable de ceux de Jean-Paul Thibaud, qui se rapprochent plus d'une etho-anthropologie de la communication sonore, voir *infra*.

c'est-à-dire en tant qu'elle est façonnée par la vie en société et façonnante de celle-ci. Or, du fait de son inscription dans l'action, la perception est, tout comme la cognition à laquelle elle est étroitement articulée, justiciable d'une analyse en terme de « conditions et modalités de mise en ordre d'une conduite », lesquelles « relèvent à la fois de capacités individuelles, socialement acquises et socialement exercées, et de processus sociaux » (Quéré, 1999, p. 159). Précisément, cette dimension intersubjective de l'activité perceptive n'est pas prise en compte dans les travaux qui nous occupent.

La question qui se pose alors est de savoir si les notions et les outils dégagés par le CRESSON peuvent néanmoins nous servir à investiguer cet aspect de l'écoute. Nous ne le pensons pas, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, il existe une tension irréductible entre, d'une part, le projet d'une attention ethnographique voire éthologique aux « conduites sonores », façonnant à la fois le milieu et sa perception, et résultant de l'investissement actif par l'individu de son environnement ; d'autre part, le parti pris épistémologique de situer les recherches entreprises par-delà les clivages entre objectivité des phénomènes sonores et subjectivité de leur réception, comme entre science fondamentale et appliquée (Augoyard, 1995a). Ce positionnement interdisciplinaire conduit à une lecture linéaire du processus perceptif, partant du signal physique, aussi appelé « son propre » pour aboutir à l'attribution de signification par l'individu, formant le « son figuré » (Augoyard, 2001). Cette conception linéaire ne peut qu'entrer en opposition avec la perspective d'une circularité entre la perception et l'action sonore qui a par ailleurs été observée dans la pratique sociale des sons (Augoyard, 1985).

Deuxièmement, si la notion synthétique d'« effet sonore » peut se révéler éclairante pour la description fine de séquences sonores particulières, n'offre pas les outils d'une compréhension de la manière dont les individus utilisent l'« instrumentarium » qui est, selon cette approche, à leur disposition pour construire une expérience sonore unifiée. Elle manque également de s'interroger sur la rencontre de registres de savoir divers, en particulier ceux issus de l'expertise technique et de la pratique quotidienne, dont les individus disposent avec une plus ou moins grande aisance, et l'influence qu'opèrent sur le vécu sonore la traduction de l'un dans l'autre.

Troisièmement, la volonté de rompre avec les considérations de « gêne »<sup>10</sup> conduit à un important obstacle méthodologique. La notion de « confort sonore » qui lui est substituée, si elle possède une certaine pertinence épistémologique, constitue paradoxalement un frein à l'enquête ethnographique sur le vécu sonore plutôt qu'elle n'y offre une voie d'accès. En effet, comme nous l'avons noté précédemment, si ce n'est au travers de considérations sur le bruit en tant que gêne, l'écoute ordinaire ne fait quasiment pas l'objet d'une verbalisation. Cela oblige par conséquent à mettre en place un protocole d'enquête particulier, apte à provoquer la réflexion de l'enquêté sur ses perceptions et, plus encore, l'expression de cette réflexion. Les dispositifs recensés plus haut s'inscrivent dans cette démarche. Mais, en même temps qu'ils cherchent à explorer le vécu sonore singulier d'un individu, ils visent explicitement à créer des conditions d'enquêtes maîtrisées et reproductibles, ce qui passe par une conception de l'enquêté réduite à son rôle d'utilisateur ou d'habitant d'un lieu, ou encore à son statut professionnel (dans le cas d'enquêtes réalisées auprès de spécialistes de l'acoustiques et du son). L'individu n'est finalement présent qu'en tant que lieu d'une modulation « sociale » du signal sonore, tout comme l'espace de propagation du son module physiquement le son.

La démarche entreprise reste dès lors, malgré des apports indéniables par rapport à l'étude de la perception *in vitro*, fortement inspirée par l'approche expérimentale en laboratoire. L'effort de contextualisation porte avant tout sur les circonstances physiques, largement enregistrées et mesurées, beaucoup moins sur les dimensions sociologiques de l'écoute liées à l'histoire de l'individu, à sa place dans une communauté, à son réseau de relations, etc. Du fait de la mise à distance systématique qu'impliquent ces dispositifs, ce ne sont pas les relations sociales, réalisées par et dans la production et la réception de sons, qui sont investiguées, mais un discours sur ces conduites et ces relations, codé en termes d'expériences sonores. Nous ne voyons dès lors pas en quoi ce discours serait moins « pervers » par une « idéologie » dominante que ne l'est celui de la gêne, dont ces protocoles entendent à ce titre se débarrasser. Ces dispositifs instaurent enfin une situation de perception exceptionnelle, dont on ne connaît pas l'interprétation qu'en fait l'enquêté, mais dont on peut supposer qu'elle diffère fortement de la perception ordinaire, notamment par l'absence de mouvement du sujet

---

<sup>10</sup> Sauf exception : Amphoux (1989).

percevant et son investissement total dans l'attention à ses perceptions (tandis qu'en situation courante celles-ci sont fondues dans une ou plusieurs activités hétérogènes).

#### **L' « AMBIANCE » : UN PAS DE PLUS VERS UNE PERCEPTION INCARNÉE**

A partir du milieu des années 1990, les travaux du CRESSON connaissent une inflexion liée au développement d'une nouvelle notion, l'« ambiance urbaine ». Importée de l'urbanisme, elle vise à rendre compte de l'espace vécu en tant que processus, de manière complémentaire à l'approche en termes d'états privilégiée jusqu'alors et que synthétise la notion d'« environnement sensible » (Augoyard, 1995a). Bien que sa définition rigoureuse soit encore l'objet de débats, le concept d'ambiance peut être rapproché à bien des égards de la notion de « qualité diffuse » de Dewey (Thibaud, 2002a ; 2004) : elle est ce qui offre une unité de perception et d'action à une situation. L'approche par les ambiances vise à répondre à certaines limites précédemment évoquées : en tant que processus créé collectivement, elle interroge de manière égale les représentations et pratiques des urbanistes, acousticiens, responsables publics et usagers des lieux ; elle vise à dépasser le stade descriptif du paradigme de l'« effet sonore » en appréhendant l'environnement en termes de situations plutôt que de phénomènes ponctuels et en s'interrogeant sur la dynamique qui règle l'organisation de celles-ci ; elle tente enfin de ménager une place à l'analyse des processus de synesthésie, dont plusieurs auteurs soulignent l'importance dans l'usage ordinaire de l'audition (Chion, 1993 ; Rice, 2003), mais qui étaient jusque là peu pris en compte (Thibaud, 2002b).

Consécutivement, un nouvel outil d'enquête a été développé : le « parcours commenté » (Thibaud, 2001). Il se situe dans le prolongement de travaux centrés sur le rôle des modalités sonores dans la communication interpersonnelle (Thibaud, 1991, 1994). Il s'agit de suivre des individus, choisis parmi des connaissances du chercheur ou parmi les personnes fréquentant un même espace, dans un parcours donné à travers ce lieu, qui aura fait préalablement l'objet de mesures quantitatives précises quant à ses paramètres d'ambiance (éclairage, température, acoustique, etc.). Il est demandé aux enquêtés de verbaliser, tout au long de leur cheminement, leurs impressions. Leurs témoignages sont intégralement enregistrés par l'enquêteur qui, accompagnant chaque enquêté, note également ses attitudes, gestes et postures. Le but est de décrire la perception en tant qu'activité contextualisée et impliquant le corps tout entier. Une attention est donc portée à toutes les modalités sensibles simultanément. L'analyse peut ensuite mettre en rapport ces modalités afin de tenter de comprendre leurs relations.

Cette méthode nouvelle a le mérite d'essayer de rompre avec la mise à distance systématique des dispositifs d'enquête précédents et de s'intéresser à la perception telle qu'elle se vit, véritablement *in situ*. Néanmoins, tout comme la notion d'ambiance en regard de laquelle elle a été développée, elle vise plutôt l'objectivation du lieu à travers sa perception que celle de la perception à travers le lieu. Le but des « parcours commentés » réalisés avec une série d'individus est de reconstituer le « parcours qui exacerbe au maximum les potentialités des dispositifs spatio-perceptifs ». Sont ainsi créées des « traversées polyglottes – agencement hétéroclite de paroles habitantes plurielles » (Thibaud, 2001, p. 99). Si l'individu visé par ce dispositif n'est plus désincarné, il reste anonyme, interchangeable et isolé dans son expérience perceptive. Pas plus que les précédentes, cette méthode ne permet donc de comprendre comment la perception façonne et est façonnée par les relations que les individus entretiennent les uns avec les autres, comment elle peut devenir le support d'une action collective.

Pourtant, nous sommes convaincus de l'importance de ces questions. Ce sont elles qui sont au cœur du sentiment de gêne par rapport au bruit que ressassent sans discontinuer les sondages d'opinion, des conflits entre riverains et gestionnaires d'aéroports ou d'autres infrastructures de transport. Ce sont elles également qui peuvent participer à l'émergence d'un sentiment d'appartenance autour d'un espace de vie donné. Une illustration de la pertinence de cette hypothèse nous est offerte, dans le domaine des nuisances sonores aéroportuaires, par une recherche socio-économique visant à évaluer les coûts sociaux des nuisances sonores. Celle-ci a mis en évidence le poids de l'attachement à un territoire donné dans l'expression de la gêne et la mobilisation citoyenne autour de celle-ci. Elle a pu montrer que l'existence d'un sentiment de communauté autour d'un patrimoine incarné dans le lieu de vie déterminait le ressenti de la gêne et qu'en retour, celle-ci renforçait les liens communautaires



existants (Faburel, 2003b). Ce travail séminal invite donc à aller plus loin dans l'exploration de la relation entre la perception individuelle et le développement d'une sensibilité collective. Mais avec quels outils les aborder, dès lors que ni l'approche acoustique et épidémiologique, ni l'évaluation économique, ni l'analyse de l'écoute des sons quotidiens comme expérience esthétique ne nous offre de ressources suffisantes ?

#### **REPENSER L'ANALYSE DE L'ÉCOUTE ORDINAIRE : REVALORISER LA GÊNE**

Nous trouverons peut-être une solution dans un regard rétrospectif. L'histoire culturelle nous apporte en effet des enseignements riches à ce sujet. Elle a pu montrer comment la maîtrise des bruits quotidiens peut être le véhicule de tensions entre groupes sociaux antagonistes (Corbin, 1994), ou être révélateur d'évolutions dans les sensibilités et les manières de se comporter propres à une époque (Gutton, 2000). Mais l'apport le plus important de ces travaux pour une anthropologie de l'écoute est méthodologique. Ne pouvant observer les sensations comme telles, sur le vif, à la différence de l'anthropologue dont le travail lui sert en ce domaine d'étalon (Corbin, 1990) l'historien est tenu d'user – avec un regard critique bien entendu – de tous les matériaux qui sont à sa disposition, du journal intime à la législation, de l'état des techniques à celui de la médecine, de la littérature de fiction aux traités de savoir-vivre. A l'exemple de l'histoire des sensibilités, une anthropologie de l'écoute dans les sociétés occidentales contemporaines ne peut décemment se priver d'aucun moyen de mieux comprendre la perception comme activité sociale. En particulier, il est urgent de réhabiliter dans l'analyse la description du bruit comme gêne et de ne plus ni l'étouffer sous une objectivation hétérogène ni la contourner comme un écran qui masquerait les pratiques et représentations véritables<sup>11</sup>.

S'inspirant du travail d'Antoine Hennion au sujet du goût, notamment musical (Hennion, 2000), et dans la filiation d'une tradition pragmatique qui a aussi animé l'ethnométhodologie, l'intention qui anime le travail de thèse que nous menons actuellement sur la construction de l'environnement sonore en Wallonie est de prendre au sérieux les acteurs et leurs discours au sujet de leurs perceptions auditives, quel que soit ce discours. Il ne s'agit pas d'un réquisit théorique mais d'un impératif de méthode. Confronté à un objet peu explicité, il nous faut partir de ce qui nous est accessible : l'expression de la gêne due au bruit. Non pas pour aller au-delà de cette gêne y chercher les catégories « réelles » de la perception, à la manière dont la sociologie bourdieusienne entendait dépasser l'« illusio » des agents pour aboutir au moteur véritable de leurs pratiques, mais pour explorer la perception *par et dans* le bruit, comprendre comment elle s'y rattache et s'y exprime. Le bruit n'est plus dès lors le produit d'une « idéologie » mais une composante essentielle et révélatrice de la perception comme activité sociale. Il peut être réinscrit dans le cadre d'un processus de pollution au sens anthropologique : l'irruption d'un phénomène hors de la place qui lui est normalement attribuée, provoquant une contestation des catégories socialement reçues d'appréhension de l'environnement (Douglas, 1971). L'expression de la gêne due au bruit devient dans cette perspective une épreuve, une remise en cause des cadres d'interprétation admis, qui oblige à mener un questionnement sur ceux-ci. Approcher l'écoute en s'appuyant sur la gêne entendue comme une notion heuristique n'implique plus de devoir construire de dispositif complexe de verbalisation de l'expérience perceptive. L'enquête ne peut toutefois se limiter à l'analyse d'un discours. Grâce au progrès des sciences cognitives, notamment, on réalise désormais combien la perception est un processus actif, incarné, d'ajustement mutuel entre l'individu et son environnement (Varela, Rosch, Thomson, 1993), qui implique simultanément et de manière interdépendante l'ensemble des sens (Ingold, 2000). Observer un tel processus oblige donc le chercheur à prêter une attention en situation aux attitudes, postures et comportements aussi bien qu'aux verbalisations qui accompagnent l'expérience d'une ambiance. Plus encore, dès lors que ce que nous souhaitons mettre en évidence, c'est le partage des sensations entre les individus et la manière dont cette communication du ressenti influence leurs relations, nous

<sup>11</sup> Notons que l'anthropologie des sens anglo-saxonne, dont il a été fait mention plus haut, ayant été développée au sujet de peuples non-occidentaux, ne situe pas non plus en amont de son analyse un partage entre caractérisations positive et négative des sons.

pensons que l'outil le plus adapté à une telle enquête est l'observation participante. C'est en étant immergé dans une commune situation avec les enquêtés que l'enquêteur pourra le mieux rendre présent ces dimensions de la perception. L'observation ne peut donc dans cette visée être distante, mais au contraire pleinement subjective<sup>12</sup>, plus précisément intersubjective : c'est en étant attentif à ses propres sensations et en les confrontant réflexivement, par l'empathie puis par l'échange verbal, à celles des autres participants à la même expérience sensorielle, que l'observateur pourra rendre présent ce qui, dans cet expérience, est collectivement partagé. Loin d'être un obstacle méthodologique, comme cela est souvent considéré dans les enquêtes de parcours commentés (Thibaud, 2001), la coprésence de l'enquêteur et de l'enquêté à une même situation est ici au contraire la condition de possibilité de l'observation.

## **Conclusion**

Prenant pour point de départ la critique contemporaine de l'approche épidémiologique dominant la lutte contre le bruit dans l'environnement, nous avons cherché à approcher l'articulation entre perception individuelle et sensibilité collective via les notions et méthodes développées par des recherches ayant considéré l'écoute ordinaire depuis le point de vue d'une sociologie du quotidien. Nous avons tâché de montrer en quoi ces travaux permettaient de considérer d'une manière nouvelle le vécu sonore, tout en étant inadaptés à une compréhension de la perception en tant qu'activité proprement sociale. Afin d'approfondir cette dernière question, une revalorisation dans l'analyse de la gêne due au bruit, entendue de manière heuristique, et son exploration par une utilisation particulière de l'observation participante ont été proposées. Elles invitent finalement à se débarrasser d'un découpage *a priori* de l'environnement sonore selon les distinctions objectif/subjectif et positif/négatif pour construire une anthropologie de l'écoute fondée sur la relation, qui d'ajustement mutuel entre le sujet percevant et l'environnement au sein de l'activité perceptive, qui de mise en épreuve des cadres de comportement et de pensée socialement activés par le vécu des phénomènes qui y dérogent.

---

<sup>12</sup> La pratique effective de l'observation participante repose précisément sur un tel investissement subjectif réfléchi, comme l'a très bien montré Jeanne Favret-Saada (1977).

- BIBLIOGRAPHIE -

- Amphoux P. & Leroux M.** (1989) (éd.), *Le bruit, la plainte et le voisin*, Ecole d'Architecture de Grenoble, Grenoble.
- Amphoux P.** (1991) (éd.) *Aux écoutes de la ville: La qualité sonore des espaces publics européens, Méthode d'analyse comparative, Enquête sur trois villes suisses*, IREC/CRESSON, Lausanne/Grenoble.
- Augoyard J.-F.** (1978) (éd.) *Les pratiques d'habiter à travers les phénomènes sonores. Contribution à une critique de l'habitat*, Rapport de Recherche Plan Construction, Unité de Recherche Appliquée, École Spéciale d'Architecture, Paris.
- Augoyard J.-F.** (1985) (éd.) *La production de l'environnement sonore. Analyse exploratoire sur les conditions sociologiques et sémantiques de la production des phénomènes sonores par les habitants et usagers de l'environnement urbain*, ESU/CRESSON, Grenoble.
- Augoyard J.-F.** (1991) « Les qualités sonores de la territorialité urbaine », *Architecture et Comportement/Architecture and Behaviour*, Vol. 7, n°1, pp. 13-24.
- Augoyard J.-F.** (1995a) « L'environnement sensible et les ambiances architecturales », *L'espace géographique*, vol. 24, n°4, pp. 302-318.
- Augoyard J.-F.** (1995b) (éd.) *A l'écoute de l'environnement : répertoire des effets sonores*, Parenthèse, Marseille.
- Augoyard J.-F.** (1999) « L'objet sonore ou l'environnement suspendu », in Groupe de Recherches Musicales (éd.), *Ouïr, Entendre, écouter, comprendre après Schaeffer*, Buchet/Chastel, Paris.
- Augoyard J.-F.** (2000) « Du bruit à l'environnement sonore urbain. Évolution de la recherche française depuis 1970 », in Pumain D. & Mattei M.-F. (éd.), *Données urbaines*, n°3, Anthropos, Paris, pp. 397-409
- Augoyard J.-F.** (2001) « L'entretien sur écoute réactivée », in Thibaud J.-P. & Grosjean M. (éd.), *L'espace urbain en méthodes*, Parenthèses, Marseille, pp. 127-138.
- Babisch W.** (2006) « Transportation noise and cardiovascular risk : Updated Review and sythesis of epidemiological studies indicate that the evidence has increased », *Noise and Health*, Vol. 8, n°30, pp. 1-30.
- Balez S.** (2000) « L'observation des ambiances olfactives en milieu urbain », in Pumain D. & Mattei M.-F. (éd.), *Données urbaines*, n°3, Anthropos, Paris, p. 427-435.
- Barraqué B.** (2003) « Bruit des aéronefs : formule mathématique ou forum hybride ? », *Espaces et Sociétés*, n°115, pp. 79-97.
- Candau J.** (2000) *Mémoire et expérience olfactive, Anthropologie d'un savoir-faire sensoriel*, PUF, Paris.
- Chelkoff G.** (1996) « Imaginaire sonore et environnement urbain », *Les cahiers de la recherche urbaine*, n°38-39, pp. 83-92.
- Chion M.** (1993) *Le promeneur écoutant, Essais d'acologie*, Plume, Paris.
- Classen C.** (1997) « Fondements pour une anthropologie des sens », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, Vol. 49, n°153, pp. 437-459.
- Corbin A.** (1990) « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 14, n° 2, pp.13-24.
- Corbin A.** (1994) *Les cloches de la terre, Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Albin Michel, Paris.
- Douglas M.** (1971) *De la souillure, Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Maspéro, Paris.
- European Environment Agency** (1999) (éd.) *Environnement in the European Union at the turn of the century*, EEA, Copenhagen.
- European Union** (2005) (éd.) *Local perceptions of quality of life in 31 european cities*, Commission Européenne, Bruxelles.
- Faburel G.** (2003a) « L'impossible planification du bruit des avions ? », *Urbanisme*, n°330, pp. 16-20.
- Faburel G.** (2003b) « Le bruit des avions, Facteur de révélation et de construction de territoires », *L'espace géographique*, Vol. 32, n°3, pp. 205-223.

- Faburel G.** (2005) « Le rôle de l'expertise et de la norme techniques dans les conflits aéroportuaires. Le cas de la non application du principe pollueur-payeur », *Cahiers Scientifiques du Transport*, n°47, pp. 109-132.
- Favret-Saada J.** (1977) *Les mots la mort, les sorts*, Gallimard, Paris.
- Grosjean M. & Thibaud J.-P.** (2001) (éd.) *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèse.
- Gutton J.-P.** (2000) *Bruits et sons dans notre histoire, Essai sur la reconstitution du paysage sonore*, PUF, Paris.
- Hennion A.** (2000) (éd.) *Figures de l'amateur, Formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, La Documentation Française, Paris.
- Hesse E. & Miermans P.** (2006) « Santé et environnement », in Bayingana K. et al., *Enquête de santé par interview. Belgique 2004*, Institut Scientifique de la Santé Publique, Bruxelles.
- Howes D.** (1990) « Les techniques des sens », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 14, n° 2, pp. 99-115.
- Ingold T.** (2000) *The Perception of Environment, Essays in Livelihood, Dwelling and Skill*, Routledge, London.
- Ising H. & Kruppa B.** (2004) « Health Effects caused by Noise : Evidence in the Litterature from the Past 25 Years », *Noise and Health*, Vol. 6, n°22, pp. 5-13.
- Le Breton D.** (2006) *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*, Métailié, Paris.
- Le Jeannic T. & Vidalenc J.** (2005) « Environnement, nuisances et insécurité. Indicateurs sociaux », *INSEE Résultats*, n°45, Institut National de la Statistique et des Études Économiques, Paris.
- Mariétan P.** (2005), *L'environnement sonore, Approche sensible, concepts, modes de représentation*, Champ Social, Nîmes.
- Periañez M.** (1993) *Articulation entre les données issues des recherches en sciences humaines et l'élaboration de la réglementation technique en matière de bruit*, MELT/Direction de la Construction, Paris.
- Quéré L.** (1998) La cognition comme action incarnée, in Borzeix A., Bouvier A. & Pharo P. (éd.), *Sociologie et connaissance, Nouvelles approches cognitives*, Paris CNRS éditions, pp. 143-164.
- Rice T.** (2003) « Soundselves, An acoustemology of sound and self in the Edinburgh Royal Infirmary », *Anthropology Today*, vol. 19, n°4, pp. 4-9.
- Schafer M.** (1979) *Le paysage sonore*, J.-C. Lattès, Paris.
- Stansfeld S.** (2000) « Synthèse de l'atelier 5.1 : Bruit, gêne et santé physique et mentale », International Congress and Exhibition on Noise Control Engineering Nice 2000, *Acoustique et Technique*, n°22, pp. 40-45.
- Stoller P.** (1989) *The Taste of Ethnographic Things, The Senses in Anthropology*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
- Thibaud J.-P.** (1991) « Temporalités sonores et interactions sociale », *Architecture et Comportement/ Architecture and behaviour*, vol. 7, n°1, pp. 63-74.
- Thibaud J.-P.** (1994) « Les mobilisations de l'auditeur-baladeur : une sociabilité publicative », *Réseaux*, n°65, pp. 71-83.
- Thibaud J.-P.** (2001) « La méthode des parcours commentés », in Grosjean M. et Thibaud J.-P. (éd.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèse, pp. 79-101.
- Thibaud J.-P.** (2002), « From situated perception to urban ambiances », *Communication au First International Workshop on Architectural and Urban Ambient Environnement*, 6-8 février 2002, Nantes, Cerma.
- Thibaud J.-P.** (2002), « L'horizon des ambiances urbaines », *Communications*, n° 73, pp. 185-201.
- Thibaud J.-P.** (2004), « De la qualité diffuse aux ambiances situées », in Karsenti B. et Quéré L. (éd.), *La croyance et l'enquête, Aux sources du pragmatisme*, Raisons pratiques, n° 15, EHESS, Paris
- Varela F., Rosch E. & Thomson E.** (1993) *L'inscription corporelle de l'esprit, Sciences cognitives et expérience humaine*, Seuil, Paris.
- Wrighson K.** (2000) « An introduction to Acoustic Ecology », *Journal of Acoustic Ecology*, vol. 1, n° 1, pp. 9-13.